

DEVOIR DE VÉRITÉ DUTY OF TRUTH



Numéro 1 – Janvier 2009 / Number 1 – January 2009



« ENSEMBLE, FAISONS DE LA RÉGION EUROMÉDITERRANÉENNE UN ESPACE DE JUSTICE, DE VÉRITÉ ET DE RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE ! »

« TOGETHER, LET'S MAKE OF THE EUROMEDITERRANEAN REGION, AN AREA OF JUSTICE, TRUTH AND HUMAN DIGNITY ! »



SOMMAIRE SUMMARY

Devoir de Vérité / <i>Duty of truth</i>	2
Création de la Fédération	3
Creation of the Federation	4
Association - CFDA	5
Association - CLDH	6
Association - APADM	7
Mères pour la paix / <i>Mothers for peace</i>	8
Mission au Liban / <i>Mission to Lebanon</i>	9
Mission an Turquie / <i>Mission to Turkey</i>	10
Rencontre Euroméditerranéenne des familles disparu(e)s	11
<i>Euroméditerranéenne meeting of the family of the disappeared</i>	12
Mision à Genève / <i>Mission to Geneva</i>	13
Mission en Turquie / <i>Mission to Turkey</i>	14
Journées internationale des disparu(e)s <i>International day of the disappeared</i>	15
ICAED	16
Forum - DUDH - campagne / <i>Forum - UDHR - Campaign</i>	17
FEMED en bref / <i>The FEMED in brief</i>	18

Devoir de Vérité est le magazine semestriel de la FEMED. Son objectif est de présenter les activités de la Fédération et de ses membres. Il s'agit aussi de revenir sur les enjeux entourant la lutte contre les disparitions forcées dans le bassin euroméditerranéen et plus largement à travers le monde.

Fédération Euroméditerranéenne contre les Disparitions Forcées (FEMED)

Adresse : 148 rue Faubourg Saint-Denis, 75010, Paris, France.

Numéro de téléphone : + 33 (0)1 42 05 06 22.

Email : femed@disparitions-euromed.org.

Blog : <http://federation-euromed.blogspot.com>

Ont collaboré à ce numéro :

Nassera Dutour, Rachid El Manouzi, Wadih Al-Asmar, Virginie Lefèvre.

Conception graphique : Sophie Jamet.

Numéro de téléphone : + 33 (0)6 64 17 50 02

Email : jametsophie8@hotmail.com,

Site internet : www.jametsophie.com.

Traduction : Elizabeth J. Rushing.

Numéro de téléphone : + 33 (0)6 27 33 06 40

Email : elizabeth.rushing@gmail.com

Impression : La Nef-Chastrusse, Impression-Conseil

Numéro de téléphone : + 33 (0)5 57 77 77 77

Email : e.mention@nef-chastrusse.com

Ce numéro a été tiré à 1000 exemplaires

ISSN :

Duty of Truth is the biannual review of the FEMED. Its aim is to present the activities of the Federation and its members. It also reviews the stakes surrounding the fight against enforced disappearances in the euromediterranean region and throughout the world.

Euromediterranean Federation against Enforced Disappearances (FEMED)

Address : 148 Faubourg Saint-Denis Street, 75010, Paris, France.

Phone number : + 33 (0)1 42 05 06 22

Email : femed@disparitions-euromed.org

Blog : <http://federation-euromed.blogspot.com>

Contributors for this edition :

Nassera Dutour, Wadih Al-Asmar, Rachid El Manouzi, Virginie Lefèvre.

Design : Sophie Jamet

Phone number : + 33 (0)6 64 17 50 02

Email : jametsophie8@hotmail.com

Website : www.jametsophie.com

Translation : Elizabeth J. Rushing

Phone number : + 33 (0)6 27 33 06 40

Email : elizabeth.rushing@gmail.com

Printing : La Nef-Chastrusse, Impression-Conseil

Phone number : + 33 (0)5 57 77 77 77

Email : e.mention@nef-chastrusse.com

1000 copies of this edition have been printed

ISSN :

EDITORIAL

DEVOIR DE VÉRITÉ !

Ce titre nous interpelle comme un défi à relever, pour ce premier numéro de la revue semestrielle de la FEMED (Fédération Euroméditerranéenne contre les Disparitions Forcées). Un défi que nous dédions à toutes les familles de disparu(e)s qui se battent à travers le monde pour que leur droit à la Vérité soit reconnu. C'est le seul moyen pour elles de surmonter la disparition de leurs proches et de se reconstruire. Disparaître, c'est avant tout être privé de toute reconnaissance, en particulier celle de sa propre existence. S'il est un crime inqualifiable c'est bien celui de la disparition forcée ; comment se battre contre le néant ? C'est là que réside tout le drame que vivent les familles et les proches des victimes. Les soutenir dans leur combat c'est avant tout se battre pour faire reconnaître leur droit de savoir. Ce droit à la Vérité doit être réalisé dans la transparence et d'une façon incontestable. Connaître la Vérité est essentiel mais ne saurait constituer notre seul combat. D'autres défis s'imposent à nous. Exiger la Vérité ne peut pas être mis en contradiction avec les droits à la Justice et à la réparation pour les victimes et pour leurs familles. Nous devons y consacrer le même acharnement et la même volonté. Le droit à la Justice et le droit à la Vérité sont indivisibles et inaliénables. Aucun compromis ne saurait être fait. Seule une justice équitable et transparente peut garantir la non répétition du crime de disparition forcée. Lorsque la justice traditionnelle est défaillante, il ne faut pas pour autant baisser les bras. Au contraire, il faut réfléchir à de nouvelles formes de justice. Il appartient à l'Etat d'apporter une solution juste à la souffrance des victimes et à la société de se mobiliser afin que justice soit rendue pour tous. Mais, comment réparer l'irréparable ? Comment pouvons-nous imaginer qu'une mère puisse accepter une réparation en réponse à sa soif de Vérité et de Justice sur la disparition de son enfant ? Par ailleurs, nous devons aussi réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour que la réparation ne soit pas synonyme d'oubli mais de reconnaissance. L'Etat doit donc admettre sa responsabilité dans les disparitions forcées et reconnaître les souffrances vécues par les victimes. Enfin et aussi difficile que soit le combat à mener, la FEMED affirme sa détermination à se battre aux côtés des familles et des groupes de victimes de disparitions forcées pour la préservation de la Mémoire et afin que leurs droits à la Vérité et à la Justice soient reconnus. Occulter la Vérité et la Justice pour obtenir réparation est inadmissible et laisserait un sentiment de devoir inachevé. C'est dans cet esprit que la FEMED s'engage dans les luttes menées sur le terrain par ceux et celles qui exigent que leurs droits soient respectés.

Le Conseil d'administration de la FEMED



Wadih Al-Asmar, Rachid El Manouzi, Nezehat Teke et Nassera Dutour.

DUTY OF TRUTH !

This title serves as a challenge to us, for this first issue of the biannual review from FEMED (EuroMediterranean Federation against Enforced Disappearance). It is a challenge that we dedicate to all the families of the disappeared who are fighting across the world so that their right to the truth is recognized. This is the only way for them to begin to overcome the loss of their loved ones and rebuild. To be disappeared is above all to be deprived of any recognition, in particular that of one's own existence. If there exists an unspeakable crime, it is surely that of enforced disappearances; how you fight against a void ? This is the drama of families and relatives of victims. Supporting them in their struggle is first and foremost to fight for the recognition of their right to know. This right to the truth must be carried out transparently and irrefutably. While knowing the truth is essential, it is not our only battle. Other challenges await us. Demanding the truth cannot contradict the rights to justice and rehabilitation for victims and their families. We must devote the same determination and the same desire to these ends as well. The right to justice and the right to the truth are indivisible and inalienable. No compromise can be made. Only a fair and transparent justice can guarantee the non-repetition of the crime of enforced disappearance. When justice is lacking, one should not give up. On the contrary, we must think of new forms of justice. It is the state's duty to provide a just solution to the suffering of victims and society's duty to mobilize to ensure justice for all. But how do we repair the irreparable? How can we imagine that a mother would be able to accept compensation in response to her thirst for truth and justice on the disappearance of her child ? Furthermore, we must also consider ways to ensure that any repair does not mean forgetting, but recognition. The state must admit its responsibility for enforced disappearances and acknowledge the suffering experienced by victims. Finally, and as difficult as is the struggle, the FEMED affirms its determination to fight alongside the families and groups of victims of enforced disappearances in the preservation of their memory and so that their rights to truth and justice are recognized. Concealing truth and justice for redress is unacceptable and leaves the feeling of having unfinished business. It is in this spirit that FEMED commits to the struggle on the ground by those who demand that their rights are respected.

The Board of Directors of the FEMED



LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION



Reconnaissant l'ampleur du phénomène des disparitions forcées dans le bassin euroméditerranéen, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) en partenariat avec le Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie (CFDA), le mouvement de « Soutien aux Libanais Détenus Arbitrairement » (SOLID) et l'Association des Parents et Amis de Disparu(e)s au Maroc (APADM) a organisé la Première Rencontre Euroméditerranéenne des familles de disparu(e)s. Du 7 au 11 février 2000, à Paris, Genève et Bruxelles, elle a réuni les familles de disparu(e)s et leurs représentants du pourtour méditerranéen ainsi que les comités de soutien, les ONG nationales et internationales de défense des droits de l'Homme.

Au terme de cette rencontre, l'unification des divers mouvements luttant contre les disparitions forcées est apparue nécessaire en vue d'accroître la visibilité des familles de disparu(e)s au niveau régional et de renforcer la lutte contre les disparitions forcées dans la région. Les participants à la rencontre ont décidé de créer la Coalition Euroméditerranéenne contre les disparitions forcées. La Déclaration finale de la Première Rencontre Euroméditerranéenne des représentants et familles de disparu(e)s, élaborée le 9 février 2000, a établi cette coalition. La Coalition, bien qu'informelle, a permis d'entreprendre une réflexion et de mener plusieurs actions.

Des séminaires ont été organisés sur les différents processus de mise en place des commissions vérité et justice à travers le monde, d'une part, et sur le devenir de la Coalition Euroméditerranéenne contre les disparitions forcées, d'autre part. À l'issue d'une de ces rencontres qui a eu lieu à Barcelone dans le cadre Forum Social Méditerranéen, les participants ont exprimé leur vœu de structurer officiellement la Coalition et de lui donner une existence légale.

C'est ainsi que l'assemblée constitutive a été organisée les 26 et 27 mai 2007 à Beyrouth (Liban) en présence de nombreuses ONG internationales telles Aim for Human Rights, la FIDH, Human Rights Watch, etc. Les organisations fondatrices - le Comité de Coordination des Familles de Disparu(e)s et des Victimes de Disparitions au Maroc/Association de parents et amis de disparu(e)s au Maroc (APADM), l'association turque Les Mères Pour la Paix, le mouvement Soutien aux Libanais Détenus Arbitrairement (SOLID)/Centre Libanais des Droits Humains (CLDH), et le Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie/SOS Disparu(e)s d'Algérie - avaient alors considéré qu'il fallait procéder par étapes : dans un premier temps, créer une entité et, dans un deuxième temps, développer un réseau plus étendu et représentatif des mouvements luttant contre les disparitions forcées au sein de la région.

La Fédération Euroméditerranéenne contre les Disparitions Forcées (FEMED) a alors succédé à la Coalition, et est officiellement née le 27 mai 2007.

Les questions légales, stratégiques et programmatiques ont été débattues et tranchées. Des statuts et un règlement intérieur ont été adoptés. Un bureau exécutif et un conseil d'administration ont été élus. Les membres fondateurs avaient initialement prévus d'installer la FEMED à Beyrouth, mais le contexte politique de l'époque ne l'a pas permis. Le siège a donc été provisoirement transféré à Paris. Depuis le 31 janvier 2008, la FEMED est enregistrée en France comme association sous le régime de la loi de 1901.

THE CREATION OF THE FEDERATION



Recognizing the magnitude of the phenomenon of enforced disappearances in the Euromediterranean basin, the International Federation of Human Rights Leagues (FIDH), in partnership with the Collective of Families of the Disappeared in Algeria (CFDA) and the movement «Support for the Arbitrarily Detained in Lebanon» (SOLID) and the Association of Parents and Friends of the Disappeared in Morocco (APADM), organized the first Euromediterranean meeting for the families of the disappeared. From February 7 - 11, 2000, in Paris, Geneva and Brussels, families of disappeared and their representatives around the Mediterranean met with the support of committees and national and international human rights NGOs.

Pursuant to the meeting, the unification of the various movements fighting against enforced disappearances has appeared necessary to increase the visibility of the families of the disappeared at the regional level and strengthen the fight against enforced disappearances in the region. Participants in the meeting decided to establish the Euromediterranean Coalition against Enforced Disappearances. The final declaration of the First Euromediterranean meeting by the representatives and families of missing persons, prepared on February 9, 2000, established the Coalition. The Coalition, while informal, helped us to reflect upon and conduct several actions.

Seminars have been held on the different processes of establishing truth and justice commissions around the world, and on the future of the Euromediterranean Coalition against Enforced Disappearances. At the end of one of these meetings that took place in Barcelona during the Mediterranean Social Forum, the participants expressed their wish to formally organize the Coalition and to give it legal status.

Thus, the constituent assembly was held on May 26 and 27, 2007 in Beirut (Lebanon) in the presence of numerous international NGOs, such Aim for Human Rights, FIDH, Human Rights Watch, etc. The founding organizations - the Coordinating Committee of the Families of the Disappeared and Victims of Disappearances in Morocco/Association of relatives and friends of the disappeared in Morocco (APADM), the Turkish association Mothers For Peace, the movement Support for the Arbitrarily Detained in Lebanon (SOLID)/Lebanese Center for Human Rights (CLDH) and the Collective of Families of the Disappeared in Algeria/SOS Disparu(e)s in Algeria - considered the need to proceed in stages : first, create an entity; and second, develop a larger network with representatives of the movements fighting against enforced disappearances in the region.

The Euromediterranean Federation against Enforced Disappearances (FEMED), a successor to the Coalition, was officially born on May 27, 2007

Legal, strategic and programming issues were discussed and decided. Statutes and rules of procedure were adopted. An executive and board of directors were elected. The founding members had initially planned to install the FEMED in Beirut, but the political context there did not permit it at the time. The seat has been temporarily moved to Paris. On January 31, 2008, the FEMED was registered in France as an association under the law of 1901.

PRÉSENTATION

Le Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie (CFDA) a été créé à Paris en mai 1998, sous l'impulsion de quelques mères de disparu(e)s, afin d'œuvrer à l'établissement de la Vérité et de la Justice sur le sort des disparu(e)s en Algérie. Aujourd'hui, il regroupe des milliers de familles de disparu(e)s à travers tout le pays. Le CFDA s'est immédiatement donné pour objectif de sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale sur la question des disparitions forcées en organisant avec des familles algériennes de disparu(e)s une tournée auprès des gouvernements de plusieurs pays européens en juillet 1998. A leur retour à Alger, les familles participantes galvanisées par l'accueil qui leur avait été offert en Europe, ont entamé un travail de sensibilisation des victimes et dès le 2 août 1998, des mères de disparu(e)s ont osé tenir leur premier rassemblement public devant l'Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH), institution gouvernementale, à Alger. Dès lors, le mouvement des familles de disparu(e)s s'est implanté en Algérie et n'a cessé de s'étendre. D'autres rassemblements ont été organisés en 1999, dans d'autres régions d'Algérie : Constantine, à l'Est ainsi que Oran et Relizane, à l'Ouest.

Le 15 septembre 2001, une antenne du CFDA s'ouvre en Algérie. Les locaux de l'association, dénommée SOS Disparu(e)s, sont inaugurés à Alger. SOS Disparu(e)s a pour objectif de rassembler les familles victimes, de structurer le mouvement des mères de disparu(e)s et d'offrir à toutes les victimes une assistance dans l'ensemble de leurs démarches administratives et judiciaires. Les familles de disparu(e)s se sont donc peu à peu structurées en Algérie, aidées en ce sens par les activités du CFDA en France puis celles du premier bureau de SOS Disparu(e)s à Alger. Ainsi, SOS Disparu(e)s s'est développé sur une grande partie du territoire algérien. Des campagnes de sensibilisation menées à l'Est et l'Ouest du pays ont porté leurs fruits puisque rapidement d'autres comités de familles de disparu(e)s se sont formés. En 2004, grâce au soutien du CFDA, un nouveau bureau de SOS Disparu(e)s a pu être ouvert à Oran. D'autres comités de familles attendent aujourd'hui d'être à leur tour structurés. Le travail de proximité accompli par les bureaux de SOS Disparu(e)s avec les familles et les autorités officielles en Algérie est indispensable pour la réalisation des tâches que s'est données le CFDA en France et au niveau international.

Les actions menées incluent l'accueil des familles, le recueil de leurs témoignages, la mise en place d'un soutien administratif et juridique aux familles de disparu(e)s, la constitution d'un fichier central des personnes disparu(e)s en Algérie, le projet de mise en place d'un centre de réhabilitation pour les victimes et la nécessité de l'établissement de la Vérité. Au niveau international il s'agit de la sensibilisation de l'opinion publique algérienne et internationale sur la question des disparitions forcées, la dénonciation au niveau international des violations des droits de l'Homme commises par l'Algérie à travers la pratique des disparitions forcées, la participation à l'élaboration de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et à la campagne pour sa ratification et la mise en place d'une Commission Vérité en Algérie. Sur ce dernier projet, les associations algériennes ont organisé en février 2007 un Séminaire « Pour la Paix, la Vérité et la Conciliation » afin de réunir différents experts algériens et internationaux, ainsi que des familles de disparu(e)s autour de la création d'un mécanisme transitionnel. Les autorités algériennes ont interdit cet événement et, en mars 2007, le séminaire s'est finalement tenu à Bruxelles. Les actes de cette conférence seront publiés au début de l'année 2009.

ACTUALITÉS

Le CFDA a entrepris en 2007 et 2008 de soumettre aux instances internationales des rapports alternatifs sur la situation des droits de l'Homme en Algérie. Ainsi, le Comité des droits de l'homme, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le Comité contre la torture et le Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen Périodique Universel ont été sensibilisés et informés par l'argumentaire juridique et étayé du CFDA. Le 10 avril 2008, le CFDA et SOS Disparu(e)s ont organisé un forum atelier à Blida en partenariat avec des associations de victimes du terrorisme. Ce dernier a permis que soient discutés les enjeux de la justice transitionnelle et de la recherche de la Vérité. De nombreux experts internationaux étaient présents, plusieurs représentants d'ONG ainsi que de nombreuses personnes issues de la société civile algérienne. Cet événement fut une franche réussite et il est prévu qu'un autre forum atelier soit organisé très prochainement en Algérie.

Les 12 et 13 avril 2008, le CFDA est allé à la rencontre de nombreuses personnes lors du Salon du livre des droits de l'homme, organisé par la LDH à Paris. A cette occasion a eu lieu une première projection du documentaire « Y'a plus d'Amine » qui retrace l'histoire de la disparition forcée à travers le portrait d'une mère de disparu. Le CFDA dispose maintenant aussi d'un site internet qui, de jours en jours, permet de suivre la lutte des familles de disparu(e)s pour la Vérité et la Justice soient faites sur le sort des disparu(e)s en Algérie. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.disparus-algerie.org •

**SOS DISPARU(E)S.****LE COLLECTIF DES FAMILLES DE DISPARU(E)S EN ALGÉRIE****THE COLLECTIVE OF FAMILIES OF THE DISAPPEARED IN ALGERIA****PRESENTATION**

The Collective of Families of the Disappeared in Algeria (CFDA) was established in Paris in May 1998 by several mothers of the disappeared to work towards the establishment of truth and justice for the fate of the disappeared in Algeria. Today, it includes thousands of families of the disappeared throughout the country.

The CFDA immediately mobilised to sensitize the national and international public opinion on the question of enforced disappearances by organising, with Algerian families of the disappeared, a tour with the governments of several European countries in July 1998. Upon their return to Algiers, the participating families, galvanized by the reception they were offered in Europe, have started working to raise awareness about victims; by August 2, 1998, mothers of the disappeared dared to hold their first public gathering at the National Observatory of Human Rights (ONDH) in Algiers, a government institution. The movement of families of the disappeared established itself in Algeria and has continued to expand. Other rallies were held in 1999 in other parts of Algeria: Constantine, in the East, and Oran and Relizane, in the West.

On September 15, 2001, a CFDA branch opened in Algeria. The location of the association, called SOS Disparu(e)s was inaugurated in Algiers. The objective of SOS Disparu(e)s is to unite the victims families, structure the movement of mothers of the disappeared, and provide all victims with assistance in all administrative and judicial matters. The families of the disappeared have thus gradually organised in Algeria, assisted by the CFDA's activities in France and those of the first SOS Disparu(e)s office in Algiers. Thus, SOS Disparu(e)s has developed around much of Algeria. Awareness campaigns conducted in the east and west of the country quickly bore fruit, as other committees of families of the disappeared were formed. In 2004, with the support of the CFDA, a new office of SOS Disparu(e)s was opened in Oran. Other family committees are now waiting their turn to be structured. The outreach work done by the SOS Disparu(e)s offices with families and official authorities in Algeria was essential for achieving the tasks that were given to the CFDA in France and internationally.

The actions conducted include the reception of families, gathering of testimony, the establishment of legal and administrative support to the families of the disappeared, the establishment of a central database of disappeared persons in Algeria, the proposed establishment of a rehabilitation centre for victims and the need for the establishment of the truth. At the international level, actions include public awareness of Algerian and international public opinion on the issue of enforced disappearances, the international denunciation of human rights violations committed by Algeria through the practice of enforced disappearances, participation in the International Convention for the Protection of All Persons against Enforced Disappearances and the campaign for its ratification and implementation of a Truth Commission in Algeria. On this last project, the Algerian associations organized a seminar in February 2007 entitled «For Peace, Truth and Reconciliation», to gather various experts and Algerians, as well as families of the disappeared, around the creation of a transitional mechanism. The Algerian authorities banned the event, and in March 2007 the seminar was finally held in Brussels. The proceedings of this conference will be published in early 2009.

NEWS

In 2007 and 2009, the CFDA submitted shadow reports to international authorities on the situation of human rights in Algeria. The Human Rights Committee, the African Commission on Human and Peoples' Rights, the Committee against Torture and the Human Rights Council, through the Universal Periodic Review, were thus sensitized and informed by the legal arguments substantiated by the CFDA. On April 10, 2008, the CFDA and SOS Disappeared organized a workshop in Blida, in partnership with associations of victims of terrorism. This ensured that the issues discussed pertain to transitional justice and the search for truth. Many international experts were present, including several representatives of NGOs and many members of civil society in Algeria. The workshop was a clear success and it is expected that another will be organized very soon in Algeria.

On April 12 and 13, 2008, the CFDA met many people during the Book Fair on Human Rights, organized by the LDH in Paris. This occasion marked the first screening of the documentary «No more Amine» which traces the history of enforced disappearances through the portrait of a mother of a disappeared person. The CFDA now has a website that follows daily the struggle of families of the disappeared in their search for truth and justice in Algeria. It is available at: www.disparus-algerie.org •

**PRÉSENTATION**

Le mouvement Soutien aux Libanais Détenus Arbitrairement (SOLIDA) est une organisation de défense des droits de l'Homme fondée à Paris en 1996, qui poursuit plusieurs objectifs : lutter contre les disparitions forcées de citoyens libanais et des personnes résidant habituellement au Liban ; lutter contre la détention arbitraire ; lutter contre l'impunité des auteurs de violations graves des droits de l'Homme.

En mai 2006, SOLIDA a ouvert au Liban le Centre libanais des droits de l'Homme (CLDH). Depuis près de 10 ans, SOLIDA et le CLDH contribuent avec les organisations nationales libanaises et les ONG internationales à la sensibilisation de la communauté internationale aux problématiques susmentionnées. SOLIDA a ainsi contribué en lui apportant un soutien international à l'émergence en octobre 1997 du Comité des familles de détenus libanais en Syrie à une période où la question des Libanais détenus au secret en Syrie était strictement taboue au Liban. Puis, en 1998, l'organisation d'une tournée européenne de représentants de ce Comité a abouti à une première résolution du Parlement Européen sur ce sujet alors brûlant, lui apportant un éclairage international. Cette avancée a été entretenue ultérieurement par l'organisation de plusieurs mini tournées européennes qui ont facilité la libération en deux vagues successives de plus de 170 Libanais détenus ou portés disparu(e)s dans les prisons syriennes.

SOLIDA et le CLDH apportent aussi leur soutien aux initiatives visant à déterminer le sort de l'ensemble des personnes disparues au Liban, que ce soit du fait des milices libanaises ou des armées étrangères. SOLIDA et l'équipe du CLDH réalisent dans ce cadre le suivi de plusieurs dossiers soumis au Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires de l'ONU. SOLIDA et le CLDH ont participé au Comité de suivi du dossier des charniers au Liban. Ce Comité, composé de membres de Nouveaux Droits de l'Homme Liban (NDH) et de SOLIDA-CLDH, réalise le suivi de l'ouverture des fosses communes et des charniers du Liban afin d'identifier les victimes, adresse régulièrement aux autorités des recommandations et contribue à l'information des journalistes étrangers intéressés par le sujet. SOLIDA et le CLDH réalisent le suivi de nombreux cas de détention arbitraire au Liban, en coordination avec les organisations libanaises et internationales. A plusieurs reprises, SOLIDA et le CLDH, associés aux efforts d'autres organisations, ont porté des dossiers à l'attention du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire. Ces démarches ont abouti à une reconnaissance de la détention au secret, ou de l'ilégalité de la détention, et permis de mettre rapidement un terme à la détention.

SOLIDA et le CLDH suivent également de nombreuses personnes qui ont été victimes de violations graves des droits de l'Homme et leur apportent un soutien juridique, social et médical, en activant les réseaux de professionnels et associatifs qui se sont constitués autour de l'organisation au fil des années. SOLIDA et le CLDH mettent actuellement en place des projets importants, notamment en matière de vérité, justice et réconciliation, et de réhabilitation des victimes. Par exemple, grâce à un soutien du Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ) et dans le cadre d'un plan d'action que le CLDH coordonne avec les familles de disparu(e)s et les ONGs un comité juridique a été chargé de faire une étude sur le cadre juridique national et international concernant les disparitions forcées.

ACTUALITÉS

Le 7 mars 2008, l'équipe du CLDH a rencontré les membres libanais de la commission mixte libano-syrienne en charge de la question des détenus et disparu(e)s libanais en Syrie. Elle a pu constater l'état de « non-avancement » des travaux de ladite commission. En avril 2008, l'équipe du CLDH était présente lorsque les Forces de sécurité intérieure ont effectué des recherches visant à localiser un charnier potentiel à Halate. L'observation de ces recherches a fait l'objet d'un rapport détaillé, mettant en évidence le non-respect des standards internationaux en matière d'exhumation. Sur la base de ce rapport le CLDH a organisé une réunion de réflexion avec le Comité International de la Croix Rouge (CICR) et plusieurs autres organisations de défense des droits de l'Homme. En mai 2008 le CLDH a cosigné avec 16 autres organisations de la société civile libanaise un mémorandum sur les disparitions forcées à l'adresse des autorités libanaises nouvellement élues. En juillet 2008 à l'occasion de la visite au Liban du Ministre des Affaires Etrangères syrien Walid al Moallem, le CLDH a participé à une manifestation devant le Palais Présidentiel de Baabda.

Depuis la fin du mois d'août 2007, le CLDH travaille en coordination avec plusieurs associations libanaises et internationales sur la mise en place d'un plan d'action nommé « Vérité et Justice pour tous les Libanais ». •

LE CENTRE LIBANAIS DES DROITS HUMAINS**MOUVEMENT SOLIDA****LEBANESE CENTER FOR HUMAN RIGHTS
SOLIDA MOVEMENT.****PRESENTATION**

Movement SOLIDA (Support for Lebanese Detained Arbitrarily) is a human rights organization based in Paris since 1996, which has several objectives: to fight against enforced disappearances of Lebanese citizens and persons ordinarily residing in Lebanon, arbitrary detention, and impunity for serious violations of human rights.

In May 2006, SOLIDA opened the Lebanese Center for Human Rights (CLDH) in Lebanon. For nearly 10 years, SOLIDA and CLDH have collaborated with national Lebanese organizations and international NGOs to raise awareness to the international community as to the problems aforementioned. SOLIDA contributed by providing international support to the emergence in October 1997 of the Committee of Families of Lebanese Detainees in Syria at a time when the issue of Lebanese detainees held incommunicado in Syria was strictly taboo in Lebanon. Then, in 1998, a European tour by representatives of this committee resulted in a resolution on the matter, providing insight internationally. This advance was subsequently managed by the organization of several mini-tours in Europe, which facilitated the release of two successive waves of more than 170 Lebanese detained or disappeared in Syrian prisons.

SOLIDA and CLDH also provide support to initiatives aimed at determining the fate of all missing persons in Lebanon, either because of Lebanese militias or foreign armies. SOLIDA and the CLDH team submitted several reports to the United Nations Working Group on Enforced or Involuntary Disappearances. SOLIDA and CLDH participated in the committee for the monitoring of mass graves in Lebanon. The committee, composed of members of the New Human Rights Lebanon (NDH) and SOLIDA-CLDH, monitors the opening of mass graves in Lebanon to identify victims, sends recommendations to the authorities regularly, and provides information to foreign journalists interested in the topic. SOLIDA and CLDH monitor numerous cases of arbitrary detention in Lebanon, in coordination with Lebanese and international organizations. On several occasions, SOLIDA and CLDH, coupled with the efforts of other organizations, have brought records to the attention of the United Nations' Working Group on Arbitrary Detention. These efforts led to a recognition of the detention, or the illegality of a detention, and led to an early end to the detention.

SOLIDA and CLDH also provide legal, social and medical support to victims of grave human rights violations through networks and professional associations that have formed around the organization over the years. SOLIDA and CLDH are implementing major projects, particularly with regard to truth, justice and reconciliation, and rehabilitation of victims. For example, thanks to support from the International Center for Transitional Justice (ICTJ) and as part of a plan of action that the CLDH is coordinating with the families of the disappeared and NGOs, a legal committee has been mandated to undertake a study on the national and international legal framework on enforced disappearances.

NEWS

On March 7, 2008, the CLDH team met Lebanese members of the joint Syrian-Lebanese commission in charge of issues regarding Lebanese detainees and disappeared persons in Syria. The team reported a state of « no progress » in the work of the commission. In April 2008, the CLDH team was present when the Internal Security Forces conducted research to locate a potential mass grave in Halate. This research was the subject of a detailed report highlighting the failure to meet international standards of exhumation. Subsequently, CLDH held a brainstorming meeting with the International Committee of the Red Cross (ICRC) and several other human rights organizations. In May 2008, CLDH, along with 16 other organizations from Lebanese civil society, signed a memorandum on enforced disappearances addressed to the newly elected Lebanese authorities. In July 2008 during a visit to Lebanon by Syrian Foreign Minister Walid al Moallem, the CLDH participated in a demonstration outside the presidential palace in Baabda.

Since the end of August 2007, the CLDH has worked in coordination with several Lebanese and international associations on the implementation of an action plan called « Truth and Justice for all Lebanese ». •

PRÉSENTATION

Le Comité de Coordination des Familles de Disparu(e)s dont le sort reste inconnu et des Victimes de Disparitions Forcées au Maroc a été créé en 1992. Il a pour objectif de coordonner les initiatives lancées au Maroc par les rescapés et les familles de disparu(e)s. De nombreuses actions ont été mises en place en Europe et particulièrement en France grâce à l'engagement de l'Association des parents et amis de disparu(e)s au Maroc (APADM). Au Maroc, face à l'oppression dont elles étaient victimes, les familles ont mené des actions dispersées au sein de différents organismes des droits de l'Homme telles que l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH).

Le rôle essentiel du Comité a été de porter les dossiers des disparu(e)s au Maroc auprès des organismes de défense des droits de l'Homme ainsi qu'auprès des instances internationales et régionales comme le Parlement Européen, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies. Le Comité s'est aussi donné pour mission de sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale en organisant des manifestations le 1er mai, des conférences de presse au Maroc et en participant à des conférences à l'étranger (notamment en France, Belgique, Hollande).

Le Comité a aussi appuyé les victimes de disparitions forcées dans l'élaboration de leurs revendications. Il a notamment appelé à la constitution d'une commission nationale indépendante pour élucider les cas de disparition et parvenir à la vérité. Afin de faire aboutir ses revendications le Comité de coordination a entrepris de multiples actions militantes (sit-in, grèves de la faim, etc.). Ainsi il a joué un rôle primordial dans la création en novembre 1999 du Forum Vérité et Justice (FVJ). Leurs membres ont occupé des postes à responsabilité au sein de ses instances dirigeantes. Aujourd'hui toutes les actions du Comité de coordination sont menées en étroite collaboration avec le FVJ. Il a constitué l'interlocuteur principal de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) et a maintenu une pression constante sur l'instance chargée de la mise en œuvre des recommandations de l'IER, le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme. Cette instance a pour fonction de poursuivre les recherches concernant les dossiers de disparitions forcées et de superviser les analyses ADN afin de déterminer l'identité des disparu(e)s.

ACTUALITÉS

De nombreuses associations, dont nos membres, se sont mobilisées au Maroc sur le dossier des disparitions forcées. En effet, l'Instance Equité et Réconciliation (IER) avait recommandé que soient pratiqués des tests ADN sur certains corps afin que les victimes soient identifiées. Alors que les prélèvements ont été effectués depuis de nombreux mois, les familles de disparu(e)s attendent toujours les résultats. Après des décennies d'opacité sur le sort des disparu(e)s, ces familles sont encore une fois confinées dans l'incertitude.

Parmi eux, dans une lettre envoyée le 9 septembre 2008 à la Présidente de l'Organisation Marocaine des droits de l'homme (OMDH), Amina Bouayach, le Premier Ministre a indiqué que le Maroc est en train d'entamer le processus de ratification de la Convention. Cette lettre faisait suite aux préoccupations exprimées par l'OMDH, à l'occasion de la Journée internationale à la mémoire des disparu(e)s célébrée le 30 août dernier. Enfin, plusieurs organisations de défense des droits de l'homme marocaines, regroupées au sein du Comité de défense des droits de l'homme ont rendu un rapport sur les événements de Sidi Ifni. Cette ville avait été le théâtre, en juin 2008, d'affrontements entre les forces de l'ordre et la population. Aussi, le Comité s'est joint à une mission d'enquête et a rendu un rapport qui est en cours d'examen par une mission parlementaire. ●

PRESENTATION

The Coordination Committee of Families of the Disappeared whose fate remains unknown and the victims of enforced disappearances in Morocco was founded in 1992. It aims to coordinate initiatives in Morocco by the survivors and families of the disappeared. Many actions have been initiated in Europe, particularly in France, thanks to the commitment of the Association of relatives and friends of the disappeared in Morocco (APADM). In Morocco, faced with the oppression that victimized them, families have taken action throughout several human rights organizations, such as the Moroccan Association for Human Rights (AMDH) and the Moroccan Organization for Human Rights (OMDH).

The essential role of the Committee was to bring the files on the disappeared in Morocco to advocacy organizations for human rights, as well as to international and regional forums such as the European Parliament, the Working Group on Enforced or Involuntary Disappearances, and the United Nations' Commission on Human Rights. The Committee also set out to raise the awareness of the national and international public by organizing demonstrations on May 1, press conferences in Morocco, and participating in conferences abroad (including in France, Belgium, Holland).

The Committee also supported the victims of enforced disappearances in the preparation of their claims. It called for the establishment of an independent national commission to examine the cases of disappearance and reach the truth. To bring forth its claims, the Coordination Committee organised several militant actions (sit-ins, hunger strikes, etc.). It also played a role in the establishment of the Forum for Truth and Justice (FVJ) in November 1999. Their members hold positions of responsibility within its leadership. Today, all the actions of the Coordinating Committee are conducted in close collaboration with the FVJ. It served as the main interlocutor of the Equity and Reconciliation Commission (IER) and maintained constant pressure on the body responsible for implementing the recommendations of the IER, the Consultative Council on Human Rights. This forum is designed to continue research on the records of enforced disappearances and oversee DNA testing to determine the identity of the disappeared.

NEWS

Many associations, in which we are members, have been mobilized in Morocco on the issue of enforced disappearances. The Equity and Reconciliation Commission (IER) recommended that DNA tests be performed on some of the bodies so that the victims can be identified. While samples were taken for several months, the families of the disappeared are still awaiting the results.

After decades of obscurity on the fate of the disappeared, these families are once again confined to uncertainty. Moreover, in a letter sent on September 9, 2008 to the President of the Moroccan Organization of Human Rights (OMDH), Amina Bouayach, the Prime Minister assured that Morocco is currently initiating the process of ratification of the Convention. The letter was in response to concerns expressed by the OMDH, during the International Day in memory of the disappeared of the 30th of August. Finally, several organizations defending human rights in Morocco, regrouped within the Committee for the Defense of Human Rights, gave a report on the events in Sidi Ifni. This city was the venue in June 2008 for clashes between security forces and the population. Furthermore, the Committee joined a fact-finding mission and delivered a report that is being examined by a parliamentary mission. ●



MÈRES POUR LA PAIX MOTHERS FOR PEACE

PRÉSENTATION

Durant les années 1990, lors des combats qui ont opposé les groupes armés kurdes et l'armée turque, près de 5000 personnes ont été tuées ou ont disparues. Depuis cette période, aucun auteur n'a été poursuivi en justice et aucune investigation n'a été menée sur ces cas. Les Mères Pour la Paix est une association de femmes dont les proches ont été tués ou ont disparus. L'association représente des centaines de familles et parvient à mobiliser près de 1000 familles lors des manifestations qu'elle organise. Les Mères Pour la Paix se battent pour parvenir à la paix et revendentiquent le droit à la Vérité et à la Justice. A cet effet, elles organisent régulièrement des manifestations, publient des communiqués de presse et participent à des activités communes avec d'autres ONG et associations des droits de l'Homme.

Aujourd'hui elles continuent leur combat malgré les pressions continues qu'elles subissent de la part de l'Etat turc. Lors d'une marche qu'elles ont organisée à Diyarbakir, 28 mères âgées de 50 à 75 ans ont été arrêtées et sont restées 40 jours en prison. ●

PRESENTATION

During the 1990s, during fighting between Kurdish armed groups and the Turkish army, nearly 5,000 people have been killed or disappeared. Since that time, no one has been prosecuted and no investigations have been conducted on these cases. Mothers for Peace is an association of women whose relatives were killed or disappeared. The association represents hundreds of families able to mobilize nearly 1,000 families during events it organizes. Mothers For Peace is struggling to achieve peace and claim the right to truth and justice. To this end, they hold regular events, issue press releases and participate in joint activities with other human rights NGOs.

Today they continue their fight despite the continuous pressure they face from the Turkish state. During a march they held in Diyarbakir, 28 mothers aged 50 to 75 years were arrested and remained in jail for 40 days. ●

Exemples d'actions menées :

Elles ont envoyé des lettres à 110 organisations de femmes turques afin qu'elles s'engagent à soutenir la paix. Chaque mercredi elles ont organisé des sit-in devant la poste de Galatasaray. En 2 mois elles ont été arrêtées et amenées 4 fois en détention provisoire. Elles se sont rendues au bureau du Premier ministre, au Ministère de la justice et à la Commission parlementaire pour les droits de l'Homme, en leur demandant la paix. Elles ont envoyé des lettres aux membres du Parlement Européen, à des ONG européennes, à des journalistes les invitant à contribuer à trouver des solutions pour la paix sur la question kurde. Elles ont participé à de nombreuses rencontres et conférences en Europe. Elles ont mis en place des « tables pour la paix » dans différentes villes de Turquie et à cette occasion ont été arrêtées plusieurs fois.

Examples of actions :

They sent letters to 110 Turkish women's organizations to convince them to support peace. Every Wednesday they were holding a sit-in in front of Galatasaray post. Over a period of 2 months, they were arrested and brought into custody 4 times. They went to the Prime Minister's Office, the Ministry of Justice and the Parliamentary Commission for Human Rights, asking for peace. They sent letters to members of the European Parliament, European NGOs, and journalists inviting them to help find solutions for peace on the Kurdish issue. They participated in numerous meetings and conferences in Europe. They have set up « tables for peace » in different cities in Turkey during which time they were arrested several times.



MISSION AU LIBAN, OCTOBRE 2007

En octobre 2007, le Bureau Exécutif de la FEMED s'est réuni au Liban. A cette occasion, la délégation a rencontré plusieurs associations libanaises qui luttent contre les disparitions forcées dont SOLIDE (Soutien aux Libanais en Détenzione) et le Comité des parents et personnes enlevées au Liban.

Etabli en 1990, SOLIDE – Support aux Libanais en Détenzione et en Exil – est une organisation libanaise qui travaille avec la communauté libanaise au Liban et à travers le monde sur les cas des victimes libanaises de disparitions forcées, de détenzioni arbitraires et d'exil. L'organisation s'intéresse aussi plus largement aux questions relatives aux droits de l'homme. SOLIDE travaille en collaboration avec plusieurs organisations libanaises qui partage sa vision, ses missions et ses buts.

En novembre 1982, a eu lieu la première manifestation spontanée de centaines de parents de disparu(e)s réclamant la libération immédiate et sans conditions de toutes les personnes détenues par les milices. Ainsi est né le Comité des Parents des Personnes Enlevées ou Disparues au Liban. Durant et après la guerre ces familles organisent des manifestations, des sit-in et des conférences de presse afin qu'on leur rende leurs proches et que cette pratique cesse. Toutes ont tenté pendant plusieurs années des démarches auprès des différentes milices et des responsables politiques et religieux. Mais aucune n'est parvenue à obtenir des réponses. Le seul résultat obtenu fut des promesses jamais tenues. Néanmoins, après des années d'actions, le Comité des Parents des Personnes Enlevées ou Disparues au Liban est parvenu à faire de cette question une cause nationale incontournable.

La délégation de la FEMED n'a pas quitté le Liban sans rendre visite aux mères de disparu(e)s libanaises qui, depuis avril 2005, ont installé une tente face au siège des Nations Unies à Beyrouth afin de rappeler au monde entier leur combat pour la Vérité. Les mères de disparu(e)s sont présentes jour et nuit sous cette tente et ont installé à ses abords les photos de leurs proches disparu(e)s. Une visite a aussi été organisée au centre de réhabilitation créé par SOLIDA et le CLDH. Cette mission avait aussi pour but de finaliser les démarches juridiques en vue de l'établissement du siège social de la FEMED au Liban (Voir Crédit de la FEMED). •

MISSION TO LEBANON, OCTOBER 2007

In October 2007, the Executive Bureau of the FEMED met in Lebanon. During the meeting, the delegation met with several Lebanese associations who fight against enforced disappearances and among them SOLIDE (Support for Lebanese in Detention) and the Committee of relatives of disappeared and abducted persons.

Established in 1990, SOLIDE - Support for Lebanese in Detention and in Exile - is a Lebanese organization that works with the Lebanese community in Lebanon and throughout the world on the cases of Lebanese victims of enforced disappearances, arbitrary detention and exile. The organization is also interested in wider issues relating to human rights. SOLIDE works with several organizations in Lebanon that share its vision, mission and goals.

In November 1982, the first spontaneous demonstration gathered hundreds of families of the disappeared in Lebanon. They were asking for the immediate release, without any conditions, of persons detained by the militias. It was thus that the Committee of relatives of disappeared and abducted persons in Lebanon was created. During and after the war, these families have organized gatherings, sit-ins, and press conferences in order to obtain the release of their relatives and end this practice. All the families have tried several approaches towards the different militias and political and religious leaders for many years, but in vain. Only promises resulted, and they were not respected. After several years of action, the Committee obtained national recognition as to this unavoidable question.

The FEMED Delegation did not leave Lebanon without visiting the mothers of the Lebanese disappeared who, since April 2005, have installed a tent opposite the UN headquarters in Beirut in order to remind the world of their struggle for truth. The mothers of the disappeared are present day and night in this tent and have posted pictures of their disappeared loved ones. A visit was also organized to the rehabilitation center set up by SOLIDA and CLDH. This mission was also intended to finalize the legal procedures for the establishment of the headquarters of the FEMED in Lebanon (See The Creation of the FEMED). •

MISSION EN TURQUIE, FÉVRIER 2008

En janvier 2008, une délégation de la FEMED s'est rendue en Turquie. Après une réunion de travail avec la représentante des Mères pour la Paix, organisation membre de la FEMED, la délégation est allée à la rencontre de plusieurs associations turques luttant pour le respect des droits de l'Homme au sein de leur pays et contre les disparitions forcées : IDH (Ligue des droits de l'homme turque) et Yakayder (association de familles de disparu(e)s). Par ailleurs une journaliste indépendante turque, militante des droits de l'homme et amie de la FEMED, Nadire Mater, a regroupé différentes associations, Yakayder, le Comité international contre les disparitions forcées (ICAD) et Mémoire 78, à son domicile. Ainsi, la délégation de la FEMED a pu présenter la Fédération et les associations turques ont, tour à tour, exposé leurs activités.

La FEMED travaille en étroite collaboration avec ces différentes associations turques et plus particulièrement avec Yakayder. Il s'agit d'une association d'aide et de solidarité envers les familles qui ont perdu des proches. Leur but est d'apporter un support moral et légal aux familles des personnes disparues et de fédérer les familles de victimes pour que la justice soit rendue. L'association s'adresse aussi bien aux familles des disparu(e)s que des morts ou blessés, victimes des exactions de l'armée turque pour lesquels la vérité n'a toujours pas été faite. Le nombre de morts s'élèverait à plus de 18 000. •

MISSION TO TURKEY, FEBRUARY 2008

In January 2008, a delegation from the FEMED visited Turkey. After a working meeting with a representative from Mothers for Peace, a FEMED's member, the delegation went to meet a number of Turkish associations fighting for the respect of human rights within their country and against enforced disappearances: IDH (Turkish League for Human Rights) and Yakayder (association of families of the disappeared). In addition, a Turkish journalist and activist for human rights and friend of FEMED, Nadire Mater, brought together various associations, Yakayder, the International Committee against Enforced Disappearances (ICAD) and Memory 78, to his home. Thus, the delegation of FEMED was able to present itself and the Turkish associations, in turn, presented their activities.

The FEMED is working closely with several Turkish associations, in particular Yakayder. This association assists and expresses solidarity with the families who have lost loved ones. Their aim is to bring moral and legal support to families of the disappeared, and unite the victims' families so that justice may be served. The association addresses the families as well as the dead and wounded who suffered from the abuse of the Turkish army for whom the truth has not been acknowledged. The death toll is believed to be over 18,000. •



« DEUXIÈME RENCONTRE EUROMÉDITERRANÉENNE DES FAMILLES DE DISPARU(E)S », RABAT, JUIN 2008

Les 12, 13 et 14 juin 2008, la FEMED a organisé une conférence au Maroc, à Rabat, qui a également joué le rôle d'assemblée d'adhésion. En collaboration avec les organisations locales que la conférence intitulée « Deuxième rencontre euroméditerranéenne des familles de disparu(e)s » avec pour thème « La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées au défi des pays euroméditerranéens » a pu avoir lieu. L'objectif de cette deuxième rencontre était triple : 1/ former et sensibiliser les associations de familles de la région sur la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions; 2/ servir de plateforme d'échange d'expériences entre les associations de familles ; 3/ présenter la FEMED et inviter les participants à y adhérer.

Plus d'une centaine de personnes d'horizons divers étaient présents, en particulier des représentants d'associations de familles de disparu(e)s - de plusieurs pays : Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Espagne, Irak, Liban, Libye, Maroc, Serbie, Syrie et Turquie ; ainsi que des experts et professeurs de droit international, des militants des droits de l'Homme et des organisations internationales ou régionales - Aim for Human Rights, la Fédération asiatique contre les disparitions forcées (AFAD), la Fédération latino-américaine des associations de familles de détenus-disparu(e)s (FEDEFAM), la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Human Rights Watch (HRW), la Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED), la Commission internationale de juristes (ICJ), la Commission Internationale des Personnes Disparues (ICMP), le Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ), etc.

Cette conférence très riche a permis à des associations de rencontrer pour la première fois leurs homologues de la région. Pendant ces trois jours, ils ont pu débattre, échanger des informations et planifier des actions communes en vue de l'éradication des disparitions forcées dans la région. De nombreuses associations ont manifesté leur désir de rejoindre la Fédération. Cet événement a donné une dimension régionale et internationale à la FEMED. Les travaux de la rencontre se sont achevés par l'adoption à l'unanimité de l'Appel de Rabat - un appel à ratifier la Convention ; par des rencontres officielles avec les autorités marocaines pour discuter de la ratification de la Convention par le Maroc, ainsi que par une conférence de presse pour présenter les conclusions de la conférence et assurer une bonne diffusion de l'Appel de Rabat. La synthèse de cette conférence sera publiée et traduite en plusieurs langues.



“ SECOND EURO-MÉDITERRANÉENNE MEETING OF THE FAMILIES OF THE DISAPPEARED ”, RABAT, JUIN 2008

On June 12, 13 and 14, 2008, the FEMED organized a conference in Rabat, Morocco, where the assembly membership was also held. In collaboration with local organizations, the conference entitled the «Second Euromediterranean meeting of the families of the disappeared» with the theme «International Convention for the Protection of All Persons against Enforced Disappearances challenges Euromediterranean countries» took place. The second objective of this meeting was threefold: 1 / training and awareness among associations of families of the region on the International Convention for the Protection of All Persons against disappearances; 2 / serve as a platform for exchange of experiences between associations of families; 3 / present FEMED and invite participants to join.

Over a hundred people of different backgrounds were present, especially representatives of associations of families of the disappeared - from several countries: Algeria, Bosnia-Herzegovina, Cyprus, Iraq, Lebanon, Libya, Morocco, Serbia, Syria and Turkey, as well as experts and professors of international law, activists of human rights and international or regional organizations - Aim for Human Rights, the Asian Federation against Enforced Disappearances (AFAD), the Latin American Federation of Associations of Relatives of the Disappeared-Detainees (FEDEFAM), International Federation of Human Rights Leagues (FIDH), Human Rights Watch (HRW), the International Coalition against Enforced Disappearances (ICAED), the International Commission of Jurists (ICJ), the International Commission on Missing Persons (ICMP), the International Center for Transitional Justice (ICTJ), etc.

This rich conference allowed associations to meet their counterparts in the region for the first time. During these three days, they were able to discuss, exchange information and plan joint actions for the eradication of enforced disappearances in the region. Many associations expressed their desire to join the Federation. This event added a regional and international dimension to the FEMED. The work of the meeting was concluded by the unanimous adoption of the Rabat Appeal - a call to ratify the Convention; for official meetings with the Moroccan authorities to discuss the ratification of the Convention by Morocco and a press conference to present the conclusions of the conference and ensure proper dissemination of the Appeal in Rabat. The summary of the conference will be published and translated into several languages.



MISSION À GENÈVE, NOVEMBRE 2008

Dans le cadre de son plan d'action, la Fédération a entrepris de sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale sur la pratique des disparitions forcées. Ainsi, une délégation de la FEMED, a effectué une mission à Genève les 27 et 28 novembre 2008.

La FEMED a ainsi estimé qu'il était important de rencontrer le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (GTDF) qui tenait à Genève sa 86e session ainsi que des représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). La Fédération a aussi considéré qu'il était pertinent de présenter la FEMED aux différentes missions permanentes présentes à Genève, de leur exposer la situation des disparitions forcées dans le pourtour euroméditerranéen et de les sensibiliser sur la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Par ailleurs, certaines associations œuvrant pour le respect des droits de l'homme et luttant contre les disparitions forcées dans la région euroméditerranéenne ont aussi été contactées afin de poursuivre la collaboration initiée par la FEMED en vue du renforcement des liens entre les différentes organisations de la société civile de la région.

D'une manière générale, au cours de ces rencontres, la FEMED, en tant que nouvelle organisation, ainsi que les nombreuses activités qu'elle a pu réaliser depuis sa création, ont été saluées. Tous les interlocuteurs de la FEMED ont aussi insisté sur l'importance de la Convention dans la lutte contre les disparitions forcées. Le programme de cette mission de sensibilisation ayant été très chargé, la FEMED entreprendra, au cours de l'année 2009, une nouvelle mission à Genève afin de renforcer les contacts déjà établis. •

MISSION TO GENEVA, NOVEMBER 2008

As part of its plan of action, the Federation has undertaken to sensitize public national and international opinions on the practice of enforced disappearances. A delegation from the FEMED went to Geneva on November 27 and 28, 2008.

The FEMED felt it was important to meet the Working Group on Enforced or Involuntary Disappearances (WGEID) which was holding its 86th session in Geneva, as well as representatives from the High Commissioner for Human Rights (OHCHR). The Federation also considered it appropriate to present the FEMED to permanent missions in Geneva to explain the situation of enforced disappearances in the euromediterranean periphery and raise their awareness on the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance (hereinafter «the Convention»). Moreover, some associations working for the respect of human rights and fighting against enforced disappearances in the euromediterranean region have also been contacted to continue the collaboration initiated by the FEMED to strengthen links between the various organizations of civil society in the region.

Broadly speaking, the FEMED was welcomed during these meetings, as a new organization but also due to the numerous activities it has been able to achieve since its inception. All the FEMED interlocutors also emphasized the importance of the Convention in the fight against enforced disappearances. The program of this mission of awareness has been very busy, and the FEMED will conduct, in the year 2009, a new mission in Geneva to strengthen the contacts already established. •



MISSION EN TURQUIE, DÉCEMBRE 2009

La FEMED soutient les associations de famille de disparu(e)s de la région plus particulièrement en leur apportant des informations, en renforçant leurs capacités ainsi qu'en orientant et soutenant leurs démarches administratives et juridiques. La FEMED effectue donc des missions dans les pays du pourtour euroméditerranéen afin d'aller à la rencontre des associations de familles de disparu(e)s et de favoriser les échanges d'expériences.

C'est dans ce cadre qu'une délégation de la FEMED s'est rendue en Turquie au cours du mois de décembre 2008. La Fédération tenait ainsi à apporter son soutien aux différentes associations turques de familles de disparu(e)s avec lesquelles elle est en contact, et plus particulièrement son membre fondateur les Mères pour la paix. De nombreuses autres associations ont été rencontrées : la Ligue turque des droits de l'homme (IHD), la Fondation des droits de l'homme de Turquie (HRCT), Amnesty International Turquie, Mazlumder et Yakayder. Les associations turques ont en effet besoin d'un support effectif dans leur combat pour que la lumière soit faite sur le sort des disparu(e)s. De plus, la FEMED se doit de rendre visite à ses associations membres afin d'obtenir des informations régulièrement sur leur lutte contre les disparitions forcées ; ce qui permet ensuite de sensibiliser plus largement l'opinion internationale sur les différents combats menés au niveau local.

Dans le cadre de son programme de travail, la FEMED organisera, en juin 2009 une rencontre euroméditerranéenne des familles de disparu(e)s en Turquie. Afin que cet événement soit une réussite, la FEMED voulait associer étroitement les organisations de défense des droits de l'homme turques à son organisation. Le contexte turc en est un où les associations de familles de disparu(e)s, demandent que la mémoire individuelle et collective de leurs proches soit préservée et que les disparitions soient élucidées. En ce sens, la FEMED a décidé que la conférence thématique d'Istanbul porterait sur la justice transitionnelle qui prévoit des mécanismes se penchant sur ces différents enjeux.

Les différentes associations turques rencontrées par la délégation ont souligné les nombreuses violations des droits de l'homme qui meurtrissent ce pays mais aussi leur support à l'organisation d'une conférence sur la justice transitionnelle. •

MISSION TO TURKEY, DECEMBER 2009

FEMED supports the associations of families of the disappeared of the region, particularly by providing information and strengthening their capacities, as well as by guiding and supporting their administrative and legal work. The FEMED thus effects missions to the countries of the Euromediterranean region to meet with associations of families of the disappeared and to promote exchanges of experiences.

It is in this context that a delegation of FEMED visited Turkey during the month of December 2008. The Federation wishes to support the various Turkish associations of the families of the disappeared with which it is in contact, especially its founding member, Mothers for Peace. The FEMED met several other associations : Turkish Human Rights League (IHD), Human Rights Foundation of Turkey (HRCT), Amnesty International Turkey, Mazlumder and Yakayder. Turkish associations are in need of effective support in their struggle to shed light on the fate of the disappeared. In addition, FEMED must visit its member associations to obtain information regularly on their fight against enforced disappearances, which allows them to educate the wider international opinion on the struggle at the local level.

As part of its program of work, FEMED will organize, in June 2009, a meeting of Euromediterranean families of the disappeared in Turkey. In order for this event to be a success, the FEMED wants to closely involve Turkish human rights organizations in the planning of the meeting. The Turkish context is one where the associations of families of the disappeared require that the individual and collective memory of loved ones are preserved and that disappearances are clarified. In this sense, FEMED decided that the Istanbul conference theme would focus on transitional justice which would provide for mechanisms that address these different challenges.

The various Turkish associations encountered by the delegation stressed the numerous violations of human rights that strangle that country but also their support in organizing a conference on transitional justice. •

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DISPARU(E)S, 30 AOÛT 2008

La FEMED en partenariat avec le CFDA a planifié un événement pour commémorer le samedi 30 août 2008, la journée internationale des disparu(e)s. Un bus aménagé a accueilli plusieurs dizaines de visiteurs, place de la Bastille à Paris entre 11 et 20 heures.

De nombreuses activités ont émaillé cette journée : exposition de photographies, projection de films - témoignages sur les disparitions forcées en Algérie (« Y'a plus d'Amine ») et au Maroc (titre à voir avec Rachid), lecture d'une pièce de théâtre sur les disparitions forcées en Algérie (« La beauté de l'icône »), distribution de documentations sur les disparitions forcées à travers le bassin euroméditerranéen, etc. Cet événement a été réalisé en partenariat avec trois associations membres de la FEMED (CFDA, APADM et FMVJF) et a été soutenu par plusieurs organisations partenaires : ICAED, FIDH, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Amnesty France, Ligue des droits de l'homme, Aim for Human Rights, etc.

En Méditerranée, les activités ont été diverses et variées. Ainsi, les associations membres de la FEMED ont elles aussi organisé localement plusieurs événements. Au Maroc : La Coordination des familles des disparu(e)s a organisé un après-midi d'information au siège des avocats à Rabat, avec projection de films et discussion autour de la Convention. L'OMDH a organisé une conférence sur le même sujet à son siège à Rabat le même jour. En Algérie : SOS Disparu(e)s a tenu un rassemblement sur la Place du 1er mai. Plusieurs dizaines de familles ont ainsi interpellé le gouvernement algérien, en brandissant une banderole demandant la ratification de la Convention. Au Liban : le Mouvement SOLIDA et le CLDH ont appelé à une conférence de presse pour sensibiliser l'opinion publique libanaise et attirer l'attention sur le sort des disparu(e)s.

Partout à travers le monde, les associations de familles de disparu(e)s ont, elles aussi participé à cette commémoration, initiée il y a 25 ans, en Amérique Latine, par FEDEFAM. Par exemple, aux Philippines, les familles de disparu(e)s ont lancé un livre édité par l'AFAD, et présenté le phénomène des disparitions forcées en Asie. Pour plus d'informations sur les activités qui ont eu lieu, partout à travers le monde, au cours de cette journée, rendez-vous sur le site de l'ICAED : www.icaed.org •



LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE TOUTES LES PERSONNES CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées a été adoptée le 20 décembre 2006 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. C'est à New York que les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté ce texte qui est le premier véritable traité international contraignant à protéger les individus contre le crime de disparitions forcées. Cette Convention est le fruit de plus de deux décennies de travaux et de luttes menés par les associations de familles de disparu(e)s, aidées en ce sens par certains Etats et ONG internationales.

Sur le plan juridique, ce texte est d'une importance capitale dans la mesure où il définit, à son article 2, ce en quoi consiste la disparition forcée c'est-à-dire : « [...] l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'Etat ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'Etat, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi ». •

INTERNATIONAL DAY OF THE DISAPPEARED, AUGUST 30, 2008

The FEMED, in partnership with the CFDA, planned an event to commemorate the International Day of the Disappeared on Saturday, August 30, 2008. An equipped bus hosted dozens of visitors to place de la Bastille in Paris between 11:00am and 8:00pm.

Numerous activities took place throughout the day: photographic exhibitions, films - testimonials on enforced disappearances in Algeria (« No more Amine ») and Morocco (titre à voir avec Rachid), reading of a play on enforced disappearances in Algeria (« The beauty of the icon »), distribution of documentation on enforced disappearances throughout the euromediterranean basin, etc. This event was conducted in partnership with the three members of the FEMED (CFDA, APADM and FMVJF) and was supported by several partner organizations: ICAED, FIDH, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Amnesty France, Ligue des droits de l'homme, Aim for Human Rights.

In the Mediterranean, the activities were varied and diverse. The member associations of FEMED also organized several events locally. In Morocco: The Coordination of families of the disappeared organized an afternoon of information in lawyers' headquarters in Rabat, with films and discussion of the Convention. The OMDH organized a conference on the same subject at its headquarters in Rabat on the same day. In Algeria: SOS Disparu(e)s held its rally on the Place du 1er mai. Dozens of families appealed to the Algerian government, waving a banner calling for the ratification of the Convention. Lebanon: the Movement SOLIDA and CLDH called for a press conference to raise awareness of Lebanese public opinion and to draw attention to the fate of the disappeared.

Across the world, the associations of families of the disappeared have also participated in the commemoration, which started 25 years ago in Latin America, by FEDEFAM. For example, in the Philippines, the families of the disappeared have launched a book published by AFAD, and introduced the phenomenon of enforced disappearances in Asia. For more information on activities that took place across the world during the day, please visit the ICAED: www.icaed.org •

THE INTERNATIONAL CONVENTION FOR THE PROTECTION OF ALL PERSONS AGAINST ENFORCED DISAPPEARANCE

The International Convention for the Protection of All Persons against Enforced Disappearance was adopted on December 20, 2006 by the United Nations' General Assembly. The Member States of the United Nations (UN) adopted the text in New York, and it serves as the real first binding international treaty to protect individuals against the crime of enforced disappearance. This Convention is the result of more than two decades of work and struggle led by the associations of families of the disappeared, assisted by some States and international NGOs.

In legal terms, it is of paramount importance, as it defines in Article 2 an enforced disappearance as: « [...] the arrest, detention, abduction or any other form of deprivation of liberty by agents of the State or by persons or groups of persons acting with the authorization, support or acquiescence of the State, followed by a refusal to acknowledge the deprivation of liberty or by concealment of the fate or whereabouts of the disappeared person, which place such a person outside the protection of the law » •

ICAED

PRÉSENTATION DE L'ICAED

La Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED) a été créée afin de promouvoir l'adoption puis l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. La Coalition existe dans le but de renforcer et de coordonner les activités

de ses membres en faveur de la Convention. Afin de réaliser cette visée, l'ICAED met en place des actions communes et l'utilisation de ressources en réseau. Un Comité de pilotage, composé de 8 ONG dont la FEMED est membre, définit les grandes lignes de l'action de la Coalition.

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE, SEPTEMBRE 2007

Le Comité de pilotage de la Coalition internationale contre les disparitions forcées dont la FEMED est membre fondateur, s'est réuni à la fin du mois de septembre 2007. A l'issue de cette réunion, l'ONG Aim for Human Rights a organisé une formation sur les mécanismes internationaux en partenariat avec le Service international des droits de l'homme de Genève. Cette formation a été suivie de rencontres avec le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (GTDF), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Haut-commissariat aux droits de l'homme (HCDH).

CONFÉRENCE SUR LA CONVENTION, SEPTEMBRE 2007

En marge du Conseil des droits de l'homme, le 26 septembre 2007, Nassera Duttour, Présidente de la FEMED, a modéré une conférence, organisée par l'ICAED et les Amis de la Convention, officialisant le lancement de la Campagne internationale pour la ratification de la Convention. Cet événement a réuni plusieurs personnalités : S.E.M. l'Ambassadeur Doru Romulus Costea, Président du Conseil des Droits de l'Homme, S.E.M. l' Ambassadeur Alejandro Artucio, Vice-Président of the Human Rights Council S.E.M. Ambassador Jean Baptiste Mattei, Permanent Representative of France,

LA COALITION INTERNATIONALE CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES THE INTERNATIONAL COALITION AGAINST ENFORCED DISAPPEARANCES

S.E.M. Ambassador Mohammed Loulichiki, Permanent Representative of Morocco, S.E.M. Ambassador Ichiro Fujisaki, Permanent Representative of Japan, Mr. Jacques Forster, Vice-President of the International Committee of the Red Cross, Ms. Ruth Llanos, a member of the Executive Council of FEDEFAM, and Mr. Federico Andreu, Vice-President of the International Commission of Jurists.

MEETING OF THE STEERING COMMITTEE, DECEMBER 2008

On December 8 and 9, 2008, the Steering Committee met again to review the activities of the Coalition. That meeting led to an awareness campaign targeting states that have still not ratified the Convention. The individual members were also able to welcome the new accessions to the Convention, including Senegal, which is the first African state bound to the text. The goal was to enter the Convention into force in 2009. For the record, 20 ratifications are needed for it to be effective. Then, on December 16, 2008, several representatives of the Steering Committee met with the Group of States working for the Convention: the Group of Friends. Thus, an awareness event on the Convention will be held in March 2009.



CONFÉRENCE CONJOINTE DES ONG ET DE L'ONU À PARIS

A l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme (DUDH), la Conférence annuelle organisée par le DPI/ONG de l'ONU a pris place à Paris sous le thème « Réaffirmer les droits de l'homme pour tous, la Déclaration Universelle a 60 ans ». Ce forum international a, du 3 au 5 septembre 2008, réuni des centaines de délégués. La Présidente de la FEMED, Nassera Doutour, a été invitée à intervenir au sein d'un panel ayant pour titre « Défendre la DUDH ». Nassera Doutour a profité de cette tribune pour rappeler que, trop souvent, les organisations internationales parlent pour les victimes sans entendre leur voix. La Présidente de la FEMED a aussi insisté sur le manque de coopération de plusieurs gouvernements dans la lutte contre les disparitions forcées. Ensuite, elle a participé à plusieurs ateliers et est allée à la rencontre d'associations luttant elles aussi contre les disparitions au Sri Lanka, en Afrique, etc. Pour plus d'informations et une retransmission vidéo de la Conférence : <http://www.un.org/webcast/dpingo/archive.asp?go=080903>

CONFERENCE OF NGOS AND THE UN IN PARIS

On the occasion of the 60th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights (UDHR), the annual conference organized by the DPI/NGO of the United Nations took place in Paris under the theme «Reaffirming Human Rights for All, the Universal Declaration at 60». This international forum, from September 3 to 5, 2008, was attended by hundreds of delegates. The President of the FEMED, Nassera Doutour, was invited to speak in a panel entitled «Defending the UDHR.» Nassera Doutour took advantage of this opportunity to recall that, too often, international organizations speak for the victims without their voices being heard. The President of the FEMED also emphasized the lack of cooperation from several governments in the fight against enforced disappearances. Then she participated in several workshops and went to meet associations also fighting against disappearances in Sri Lanka, Africa, etc. For more information and a video broadcast of the Conference:

<http://www.un.org/webcast/dpingo/archive.asp?go=080903>

■ ANNIVERSAIRE**LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME A 60 ANS !**

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé un texte d'une importance plus qu'historique pour la protection des droits de l'Homme. En effet et au sortir du second conflit mondial, ce texte a fait du respect des droits de l'individu le fondement de la paix et de la sécurité humaines. Cette résolution, bien que n'ayant qu'une portée déclarative, a permis que soient adoptés les deux Pactes de 1966 qui contraignent les Etats à respecter à la fois les droits économiques, sociaux, culturels et les droits civils et politiques. Ainsi, la DUDH consacre un nombre important de droit allant du droit à ne pas être soumis à la torture au droit à l'éducation.

Les commémorations entourant l'anniversaire de la Déclaration ont été nombreuses et la FEMED se joint aux nombreuses voix qui l'ont salué. Toutefois, ces réjouissances ne sauraient faire oublier les violations persistantes des droits de l'homme dont se rendent responsables les Etats. Ce 60e anniversaire est donc l'occasion de rappeler l'importance du respect de tous les droits de l'Homme !

THE UNIVERSAL DECLARATION OF HUMAN RIGHTS IS 60 !

On December 10, 1948, the United Nations General Assembly proclaimed a text of immense historical significance for the protection



of human rights. Coming out of World War II, this text provided that the rights of the individual serve as the foundation of peace and human security. The resolution, although only declarative, allowed the adoption of the two Covenants of 1966, which oblige states to respect both the economic, social, cultural, and civil and political rights. Thus, the UDHR contains a large number of laws ranging from the right not to be subjected to torture to the right to education. The commemorations surrounding the anniversary of the Declaration have been numerous and the FEMED joins the many voices that have paid tribute to it. However, these celebrations can not forget the persistent violations of human rights for which States are responsible. This 60th anniversary is an opportunity to recall the importance of respecting all human rights!

■ CAMPAGNE**DE SENSIBILISATION SUR LA CONVENTION : RENCONTRE AVEC LES AMBASSADEURS**

Dans le cadre de la campagne pour la ratification de la Convention, une délégation de la FEMED composée de Nassera Doutour et Rachid EL Manouzi, a été reçue le 8 septembre dernier à l'Ambassade de Turquie à Paris par M. Barkam ÜZ, deuxième responsable de l'Ambassade de Turquie. Lors de cette entrevue, la délégation a présenté la Fédération, son histoire et ses objectifs. Elle a ensuite expliqué le but de sa visite, à savoir sensibiliser les autorités sur la Convention et s'informer sur les intentions du gouvernement turc vis-à-vis de la signature et de la ratification de ladite Convention. Le deuxième Représentant a dessiné un tableau idyllique de la situation actuelle en Turquie, particulièrement en matière de droits de l'homme. Toutefois, le deuxième Représentant a déclaré n'avoir aucune information sur l'éventuelle mise en place d'un processus de signature et/ou de ratification de la Convention.

Le Bureau et le Secrétariat de la FEMED sont actuellement en train de contacter les Ambassades libanaises, marocaines et algériennes afin de rencontrer leurs représentants, de les sensibiliser à la Convention internationale et aux disparitions forcées dans leurs pays.

AWARENESS CAMPAIGN ON THE CONVENTION : MEETINGS WITH AMBASSADORS

As part of the campaign for ratification of the Convention, a delegation from the FEMED, comprised of Nassera Doutour and Rachid EL Manouzi, was received on September 8 in the Turkish embassy in Paris by Mr. Barkam UZ, second-in-command of the Turkish Embassy. During the meeting, the delegation presented the Federation, its history and its goals. It then explained the purpose of the visit, namely to raise authorities' awareness about the Convention and learn about the intentions of the Turkish government towards signing and ratification of the Convention. The representative drew a idyllic picture of the current situation in Turkey, particularly with regard to human rights. However, the representative said they had no information on the possible establishment of a process of signing and / or ratifying the Convention.

The Bureau and the Secretariat of the FEMED are in the process of contacting the Lebanese, Moroccan and Algerian embassies to meet their representatives and to sensitize them to the International Convention and enforced disappearances in their countries.

**LA FEMED EN BREF...
THE FEMED IN BRIEF...****CONFÉRENCE THÉMATIQUE DE LA FEMED**

Le Bureau exécutif de la FEMED a lancé l'organisation de sa 2ème conférence qui se tiendra à Istanbul en 2009. Ce forum d'échanges permettra aux associations de familles de disparu(e)s, œuvrant au sein du bassin euroméditerranéen, de se réunir avec d'autres associations et experts sur le thème de la justice transitionnelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

C'est dans le cadre de la Conférence thématique que se tiendra la l'Assemblée Générale de la FEMED. Elle permettra d'accueillir de nouveaux membres et d'effectuer de légères modifications aux règles de fonctionnement internes de la FEMED.

MISSION À CHYPRE

Le Bureau Exécutif ira à la rencontre des associations de familles de disparu(e)s chypriotes. Il s'agira d'échanger avec elles sur leurs expériences qui sont particulièrement intéressantes dans le domaine médico-légal. De plus, ces associations ont manifesté leur intérêt pour adhérer à la FEMED.

MISSION EN BOSNIE ET EN SERBIE

Au cours du premier semestre de l'année 2009, la FEMED renforcera ses relations avec les associations de familles de disparu(e)s des pays de l'est. En effet, le Bureau Exécutif de la Fédération compte entreprendre une mission en Bosnie et en Serbie afin d'échanger avec les organisations locales sur les différents projets qu'ils ont mis en oeuvre afin de lutter contre les disparitions forcées.

CAMPAGNE DE L'ICAED

La Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED) mène une campagne de grande envergure, au niveau mondial, en faveur de l'entrée en vigueur de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. A ce titre et dès mars 2008, certains Etats seront ciblés plus spécifiquement. Des actions seront menées avec les organisations locales et des contacts seront établis avec les autorités gouvernementales, par l'ICAED et ses membres, en vue de la ratification de la Convention.

BLOG ET SITE INTERNET DE LA FEMED

Visitez régulièrement ce nouvel outil de communications et envoyez nous vos commentaires ainsi que vos suggestions afin que nous puissions l'alimenter ! <http://federation.euromed.blogspot.com>. D'ici les prochains mois, ce blog sera transformé en un site internet.

CONFERENCE THEME OF FEMED

The Executive Board of the FEMED began organizing its 2nd conference in Istanbul, which will take place during 2009. This forum will allow for exchanges between associations of families of the disappeared, working within the Euromediterranean basin, and allow for them to meet with other associations and experts on the topic of transitional justice.

EXTRAORDINARY GENERAL ASSEMBLY

Within the framework of the next thematic conference, the FEMED will organize a General Assembly. It will allow the FEMED to welcome new members and to make slight changes in its internal rules.

MISSION IN CYPRUS

The Executive Board will meet with the associations of families of the disappeared in Cyprus. It will share with them their experiences that are particularly interesting in the field of forensic medicine. Moreover, these associations have expressed interest in joining the FEMED.

MISSION IN BOSNIA AND SERBIA

During the first half of 2009, the FEMED will strengthen its relations with associations of families of the disappeared in Eastern Europe. Indeed, the Executive Board of the Federation will undertake a mission to Bosnia and Serbia to discuss various projects with local organizations to fight against forced disappearances.

CAMPAIGN OF THE ICAED

The International Coalition against Enforced Disappearances (ICAED) is conducting a large-scale campaign at the global level for the entry into force of the Convention for the Protection of All Persons against Enforced Disappearance. For this reason and in March 2008, certain states will be targeted more specifically. Actions will be conducted with local organizations and contacts will be established with government authorities, by ICAED and its members, for ratification of the Convention.

BLOG AND WEBSITE OF THE FEMED

Visit this new communications tool and send us your comments and suggestions so that we can help it grow! <http://federation.euromed.blogspot.com>. During the coming months, this blog will be turned into a website.



REMERCIEMENTS

La réalisation de ce premier numéro de « Devoir de Vérité » n'aurait pas été possible sans le soutien des partenaires de la FEMED. En ce sens, nous tenons à remercier tout particulièrement Aim for human rights pour l'aide financière et la confiance que cette organisation nous a apportée, depuis la création de la FEMED. De plus, le support du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (FEMDH) méritent d'être souligné ici.

THANKS

The realisation of the first number of « Duty of Truth » would not have been possible without the support of FEMED's partners. In this sense, we want to thank particularly Aim for human rights for its financial aid and also for the confidence provided by this organization since the creation of the FEMED. Furthermore, the support of the CCFD and the FEMDH need to be underlined here.

BULLETIN DE SOUTIEN

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite contribuer à vos activités par un don de : _____ Euros.

*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la FEMED et de renvoyer votre bulletin à :
FEMED, 148 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris, France*

SUPPORT FORM

Surname and Name :

Address :

Zip Code :

City :

Country :

Phone number :

Email :

I wish to contribute to your activities by a donation of _____ Euros.

*Thank you for making your check payable to FEMED. Please send back your form to :
FEMED, 148 Faubourg Saint-Denis Street, 75010, Paris, France.*